

APPRENTISSAGE

Mode d'emploi



Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage ?

- ▶ Le contrat d'apprentissage est un **contrat de travail à durée déterminée** qui prévoit une période d'essai de 2 mois
- ▶ Sa durée change suivant le niveau et le contenu de la formation suivie. **Elle varie de 6 mois à 3 ans**
- ▶ Salarié de l'entreprise, **l'apprenti bénéficie des mêmes droits que les autres employés** (protection sociale, congés payés, etc...)

Comment s'organise l'alternance ?

- ▶ Un enseignement théorique est **complété par une formation pratique en entreprise**
- ▶ Des missions opérationnelles sont encadrées au sein de l'entreprise **par un maître d'apprentissage**
- ▶ **Un entretien de début de formation** entre le formateur du CFA, l'apprenti, ses parents et le maître d'apprentissage est prévu, **ainsi qu'un suivi régulier**

Combien gagne un apprenti ?

- ▶ La rémunération correspond à **un pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel** s'il est plus favorable, et varie en fonction de l'âge et de l'avancement de l'apprenti dans le cycle de formation
- ▶ Un jeune peut signer un **contrat d'apprentissage dès 15 ans**

RÉMUNÉRATION			
Ancienneté / Age	15-17 ans	18 - 20 ans	21 ans et +
1 ^{ère} année	25% du SMIC*	41% du SMIC*	53% du SMIC*
2 ^{ème} année	37% du SMIC*	49% du SMIC*	61% du SMIC*
3 ^{ème} année	53% du SMIC*	65% du SMIC*	78% du SMIC*

* ou minimum conventionnel

Le saviez-vous ?

- ▶ La Loi de programmation pour la cohésion sociale a institué la **carte nationale d'Apprentis - Etudiants des Métiers**, qui permet de bénéficier de réductions tarifaires (cinéma, sports, restaurants universitaires...)

INFORMATIONS PRATIQUES

Apprentissage,
Mode d'emploi



L'Apprentissage est une filière de l'alternance qui s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans

Témoignage : Julien → 20 ans, Bac Professionnel Commerce

J'ai choisi la voie de l'apprentissage car j'ai toujours voulu travailler, connaître la vie d'une entreprise. De plus, le fait de venir en cours, en alternance, me convient tout à fait. Je suis musicien depuis 11 ans et pour trouver mon maître d'apprentissage, je suis allé me présenter dans un magasin spécialisé dans le domaine de la musique. J'ai tout de suite été pris. Je suis satisfait de mon choix : travailler dans la musique est ce que je voulais faire depuis longtemps. Après mon bac, j'envisage un BTS en alternance, sinon, j'espère trouver du travail, toujours dans le domaine musical.

Les 3 bonnes raisons de choisir l'apprentissage

- ▶ L'apprentissage permet de choisir un **mode de formation en lien direct avec le monde de l'entreprise**
- ▶ Le maître d'apprentissage prend en charge l'encadrement et la formation pratique dans l'entreprise durant toute la durée du contrat
Il est choisi en fonction de sa qualification ou de sa compétence professionnelle
- ▶ L'apprentissage augmente les chances de trouver un emploi : **4 apprentis sur 5 trouvent un emploi à l'issue de la formation** (Source : "Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement")

Le saviez-vous ?

- ▶ **L'Apprenti - Etudiant des Métiers bénéficie d'une couverture sociale.**

Sa protection sociale est la même que celle des autres salariés : affiliation au régime général de Sécurité Sociale, congés payés, droits ouverts à la retraite...

Pour plus de renseignements
Contactez-nous

AGNEAUX

Téléphone
02 33 77 86 77

Courriel
cfa-agneaux@fim.fr

CHERBOURG

Téléphone
02 33 788 688

Courriel
cfa-cherbourg@fim.fr

GRANVILLE

Téléphone
02 33 91 21 30

Courriel
cfa-granville@fim.fr

SAINT-LÔ

Téléphone
02 33 77 43 50

Courriel
bes@fim.fr

Site Internet
www.fim.fr

